

Projets d'étude autonome



Objectifs

- Améliorer l'engagement scolaire de l'élève.
- Permettre à l'élève d'approfondir un sujet d'intérêt personnel.
- Développer les méthodes de travail dont l'élève a besoin pour atteindre ses objectifs personnels.



Description

La réalisation de projets personnels d'enrichissement soutient l'engagement scolaire des élèves doués ainsi que celui des élèves doublement exceptionnels.

Les projets d'étude autonome consistent en l'apprentissage autogéré de contenus qui ne font pas partie intégrante des programmes réguliers. Ils constituent un enrichissement :

- ★ en **profondeur** (exploration étendue d'un champ d'intérêts liés à une discipline);
- OU**
- ★ en **diversité** (exploration de thèmes qui ne sont pas du tout abordés dans les programmes réguliers).

Exemples de projets d'étude autonome

- ★ L'étude d'une langue étrangère à l'aide d'un tutoriel ou d'un cours en ligne
- ★ L'apprentissage de techniques de calcul mental
- ★ L'apprentissage du dressage canin
- ★ La réalisation d'un contrat de lecture
- ★ La participation à un concours de dictée



Clés de succès

- 🔒 Partir des intérêts manifestés par les élèves ou des questions qu'ils se posent.
- 🔒 Privilégier les projets qui se réalisent sur une courte période.
- 🔒 S'assurer que la réalisation du projet d'étude autonome ne constitue pas un surcroît de travail pour les élèves en compressant les programmes dans lesquels ils présentent des compétences élevées.
- 🔒 Prévoir une présentation aux autres élèves de la classe pour partager les connaissances acquises.
- 🔒 Faire une mention au bulletin des connaissances acquises.



Déroulement

Étape 1

Aider l'élève à cerner le sujet du projet d'étude autonome.

Il peut être opportun de laisser l'élève explorer un sujet quelques jours afin qu'il puisse préciser son projet et dégager les sous-thèmes à étudier.

- ★ Lors du choix du projet, il importe de tenir compte des forces et des difficultés de l'élève ainsi que de ses intérêts.

Étape 2

Établir le contrat d'étude autonome.

Habituellement, afin d'encadrer l'étude autonome de l'élève, un contrat est établi avec l'élève qui stipule plusieurs éléments. Par exemple :

- ★ Données d'identification sur l'élève (nom, adresse, niveau scolaire, école, etc.) ;
- ★ Date de début et de fin du contrat d'étude ;
- ★ Sujet de l'étude ;
- ★ Objectifs d'apprentissage du projet ;
- ★ Moyens ou méthodes d'étude.

Étape 3

Superviser régulièrement la réalisation du contrat d'étude.

Un soutien doit être fourni à l'élève tout au long de sa démarche.

- ★ Il faut prévoir des rencontres périodiques afin de faire le suivi des apprentissages réalisés, des difficultés rencontrées ou de la justesse des moyens utilisés.

Étape 4

Évaluer l'atteinte des objectifs et le processus suivi.

À la fin du contrat d'étude, il importe d'évaluer l'atteinte des objectifs.

- ★ Une mention indiquant les apprentissages réalisés en lien avec une compétence disciplinaire peut apparaître au bulletin ainsi que les notes obtenues le cas échéant.



Pièges à éviter

- Laisser l'élève travailler seul sur son projet sans supervision.
- Faire travailler l'élève sur un sujet qu'il maîtrise déjà largement.
- Planifier que le travail de l'élève sera réalisé à la maison.

